

AKT Accélération

En développant le premier incubateur scientifique dédié aux projets relevant des Sciences humaines et sociales, le PUI CY Transfer se dote d'un outil original pour potentialiser les transferts des SHS vers le monde socio-économique.

Situé à la maison de la recherche Annie Ernaux, AKT se loge au cœur des laboratoires de sciences humaines et sociales de CY Cergy Paris Université, dans les locaux de CY Transfer.

Initié dans le cadre du continuum projet mis en place par CY Transfer, AKT propose l'accompagnement, l'incubation et l'accélération des projets à tous les stades de leur développement afin de potentialiser un transfert ou une création d'entreprise.

Trois programmes d'accélération thématisés

- Filière EdTech pour les technologies numériques au service de l'éducation
- Filière ICC pour les industries culturelles et créatives
- Filière ESS pour l'économie sociale et solidaire

AKT Accélération a pour volonté de permettre aux entrepreneurs de :

- ✓ Bénéficier de l'appui et du savoir-faire d'une importante communauté de chercheurs et d'entrepreneurs
- ✓ Participer à des formations et à des ateliers visant à fonder vos décisions sur des éléments d'analyse fiables
- ✓ Placer les résultats des recherches en éducation au cœur de la mise au point de votre produit
- ✓ Accéder à d'importantes bases de données
- ✓ Définir la méthodologie et les indicateurs permettant de mesurer les performances de votre produit
- ✓ Tester votre concept/produit en situation réelle

✓ Accéder à de performantes plateformes de prototypage

Nous vous aiderons à comprendre les différents types de preuves (anecdotique, descriptive, corrélationnel et causal) ainsi que divers critères que les chercheurs utilisent pour juger de la qualité, y compris l'objectivité, la validité, la reproductibilité, la fiabilité et l'authenticité. Nous parlerons également de la quantité de preuves et leur lien avec des pratiques fondées sur des données probantes.

Profils attendus :

**START-UP CRÉÉE
OU EN COURS DE CRÉATION**

ETI-PME

INTRAPRENEURIAT

ETUDIANT ENTREPRENEUR

Les filières :

Quatre piliers

Business
Spécificités françaises
Recherche
Suivi individuel

Filière EdTech

Filière ICC

Filière ESS

Le programme

PILIER 1 - Business

Tronc commun

Entreprendre

Se lancer dans l'aventure entrepreneuriale
Management de l'innovation
Créer son business plan
BPI France
Pilotage financier d'une entreprise
Internationalisation du marché
RH et marque employeur
Numérique et ODD
Structurer sa vente

Communiquer

Atelier de prise de parole

Filière EdTech

Panorama du secteur
Fonds de discours

Filière ICC

Panorama du secteur
Fonds de discours

Filière ESS

Fonds de discours

PILIER 2 – Spécificité française

Tronc commun

La propriété intellectuelle,
Cadre légal pour l'IA
Bases légales
RGPD/CIR-JEI-CICO, défiscaliser son innovation

Filière EdTech

Présentation des acteurs
Ninja Gar
Entretien avec les enseignants

Filière ICC

Présentation des acteurs
Le financement de la culture
Entretiens avec les acteurs

Filière ESS

Présentation des acteurs
Le financement solidaire
Entretien avec les acteurs

PILIER 3 - Recherche **Tronc commun**

Faire un état de l'art
Etablir un plan de R&D
Comment chiffrer le coût de sa recherche
Les modalités de partenariat public-privé
Tests de cibles et mesures
Le radar à impact
Les outils de médiation

Filière EdTech

Méthodologie d'évaluation d'impact
La conception universelle des apprentissages
Les formes et mécanismes des apprentissages
La gamification

Filière ICC

Les applications indoor et outdoor
Numérique et public
Les solutions ratées de la filière ICC
Outil de mesure

Filière ESS

Principes fondamentaux de la participation des personnes concernées

PILIER 4 – Suivi individuel

Coaching individuel (selon filière)
Entretien business et technique
Pitch filmé

Selon les projets : tests en conditions réelles

Les conditions d'accès

Compléter le dossier de candidature et l'envoyer par mail à christelle.ventura@cyu.fr pour le 05 janvier 2026 à midi.

Le jury de sélection se réserve le droit d'auditionner les candidats.

Coût de l'accompagnement

L'accès à cet accompagnement engendre un coût de participation :

1000 euros de droit d'accès au programme pour les ETI/PME et les start-ups créées depuis plus de 2 ans

600 euros de droit d'accès au programme pour les start-ups récemment créées (moins de 2 ans) ou pas encore créées

300 euros pour les étudiants entrepreneurs non suivis par CY ENTREPRENDRE

Gratuit pour les étudiants entrepreneurs suivis par CY ENTREPRENDRE

**CLÔTURE DES CANDIDATURES :
05 JANVIER 2026 A MIDI**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Christelle Ventura à l'adresse christelle.ventura@cyu.fr